

# *La Gazette du* **LEVRIER**

LE JOURNAL  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE  
WINTZENHEIM

**#65**

Printemps/Été 2021

*Ville, vignoble et campagne*



Mars 2021 : une partie du décor de Pâques, réalisé par les élus à la Mairie de Wintzenheim.

## CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY, service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Services de la ville

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

### MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr)

E-mail : [mairie@mairie-wintzenheim.fr](mailto:mairie@mairie-wintzenheim.fr)

 : Ville de Wintzenheim



4 Retour en images

## DOSSIER SPÉCIAL

5-9 Le budget 2021

## ÉTAT-CIVIL-SOCIAL

10-11 Grands anniversaires  
Noces  
Un don généreux  
Sacs solidaires pour les étudiants  
Une permanence administrative en mairie  
Ligue contre le cancer : appel aux donateurs

## ENFANCE-JEUNESSE

11 Les news en bref  
Vacances d'été à l'Espace d'Animations Arthuss

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

12 Club vosgien : un premier itinéraire sur outdooractive  
Les news de l'Harmonie  
Solidaires pour le marathon de Colmar

## URBANISME ET SÉCURITÉ

13 Fermeture du pont qui relie la RD417 à Zimmerbach  
Travaux dans les écoles

## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

14 Soyons consomm'acteurs : mangeons local  
Bulletin d'inscription au concours des maisons fleuries  
15 Arbres : lourds dégâts cet hiver

## VIE COMMUNALE

15 Geoffroy Cullet, nouveau chef de la police municipale  
Du mouvement du côté des agents municipaux  
16 Décisions du Conseil Municipal  
17 Mots des groupes

## DIVERS

18 Les services de La Poste à Logelbach  
Agenda  
19 Informations pratiques

## GAZETTE DU LÉVRIER : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous organisons un sondage pour recueillir vos avis sur la Gazette du Lévrier existante et vos suggestions d'amélioration. Cela prendra 5 minutes au maximum.

Le sondage est disponible sur le site de la ville si vous souhaitez répondre en ligne. Des exemplaires papiers sont également disponibles à la demande à l'accueil de la mairie.

Nous vous remercions de votre contribution.



## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que cela nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire qui continue de bouleverser notre quotidien. Les livres d'histoire relateront cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives et familiales.

Nous avons été privés de la richesse de notre ville : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, des marchés de Noël et de Pâques, du repas de nos aînés, des concerts et expositions photos, de l'accueil des nouveaux arrivants, de la remise des prix des maisons fleuries... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous mesurons le grand manque.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui ont choisi notre ville.

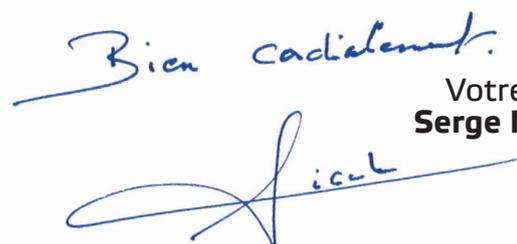
Vous connaissez mon affection pour notre commune, ainsi que mon engagement, avec

toute mon équipe pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu. Dans une ville de 8 000 habitants, tout n'est pas possible, du moins, pas tout de suite. J'ai cependant la conviction que nous avons bien amélioré la qualité de vie à Wintzenheim.

Notre action va se poursuivre. Tout d'abord, en termes de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à vos besoins :

- La construction d'une cantine scolaire, d'un accueil périscolaire ainsi que de nouveaux bureaux pour la communauté de paroisses verront le jour à la place du presbytère actuel à Wintzenheim-Centre.
- L'aménagement de la rue Hirn, de la rue Haussmann et la dernière partie de la rue Herzog à Logelbach.
- Une commission spécifique a été mise en place par le Conseil Municipal afin de participer à l'aménagement de la route de Colmar. Deux feux provisoires ont été installés afin de réduire la vitesse.
- Le lindane : Monsieur le Préfet s'est saisi du dossier.
- Nous venons de terminer la rue Joffre à Wintzenheim et achevons l'aménagement du parvis des églises à Logelbach.
- Une commission a été mise en place pour réfléchir à faire revivre le parc de La Forge en proposant des activités et manifestations.
- La vidéosurveillance sera installée d'ici fin août. 78 caméras seront ainsi positionnées dans les différents secteurs de la ville.

On ne peut qu'espérer et croire en des jours meilleurs et à un retour à la « normale » pour la rentrée 2021, voire avant sous certaines conditions. Nous serons alors heureux de reprendre toutes les activités et actions permettant de nous rencontrer et de partager des moments conviviaux.

*Bien cordialement.*  


Votre Maire,  
**Serge NICOLE**

# RETOUR EN IMAGES

## 2 FÉVRIER 2021 76<sup>ÈME</sup> COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE WINTZENHEIM



## 16 FÉVRIER 2021 CARNIVAL À LA CRÈCHE POM'DE REINETTE

## 3 MARS 2021 RANDONNÉE PÉDESTRE DU CMJ AU CHALET ADEIF



## DU 22 FÉVRIER AU 5 MARS 2021 VACANCES D'HIVER DE L'ESPACE D'ANIMATIONS ARTHUSS



## 17 MARS 2021 DÉCORATION DE PÂQUES RÉALISÉE PAR LE CMJ PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE



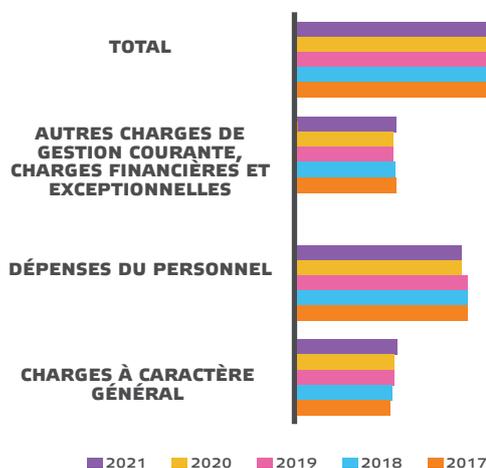
# BUDGET 2021 :

## UNE STABILITÉ QUI PERDURE

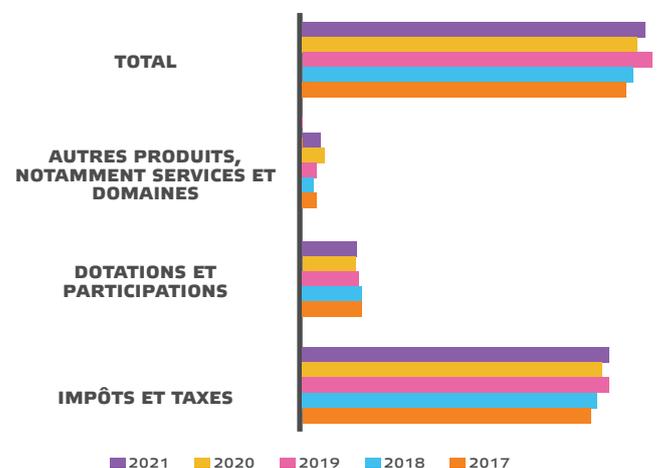
Le budget 2021 a été adopté en deux temps, avec le budget primitif 2021, voté en décembre 2020 et le budget supplémentaire, délibéré en mars 2021, afin de prendre en compte les excédents de 2020.

Le principal phénomène constaté est la stabilité des budgets prévisionnels de fonctionnement, stabilité qui perdure maintenant depuis 5 ans.

EVOLUTION DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2017 ET 2021



EVOLUTION DES RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2017 ET 2021



Cette stabilité des prévisions des dépenses et des recettes traduit la réalité des exécutions budgétaires successives puisque les recettes et les dépenses réalisées s'inscrivent dans la même continuité. En 2020, malgré la pandémie et les dépenses qu'elle a créées, malgré la dégradation du contexte général et en particulier économique, les dépenses et les recettes sont contenues pour les premières et maintenues pour les secondes.

A noter également qu'avec l'achèvement du pôle médical Louise Jordan à Logelbach, suite à la réalisation du pôle médical à Wintzenheim-centre, la création de nouvelles recettes de fonctionnement se concrétise tout en ayant répondu à un besoin des habitants de conserver la proximité indispensable d'un service médical qui n'existait pas ou qui était susceptible de se déplacer.

Quant aux dépenses prévisionnelles d'investissement, elles intègrent le programme prévu pour les 5 ans à venir et annoncé en 2020. Bien entendu, certains grands projets

se réaliseront sur plusieurs années même si l'inscription budgétaire totalise l'ensemble des dépenses. Ainsi, on notera notamment :

- le démarrage du projet de création d'un accueil périscolaire, d'une cantine à Wintzenheim centre (après la réalisation du même service à Logelbach) et des locaux administratifs de la communauté de paroisses,
- des aménagements importants de voies telles que les rues Hirn, Haussmann et Herzog ainsi que la route de Colmar,
- la restauration de notre patrimoine communal avec l'achèvement de la rénovation de la chapelle Herzog et la restauration de la toiture de l'église Saint Laurent,
- l'aménagement du parc Herzog dans sa 2<sup>ème</sup> phase.

# BUDGET 2021 :

## DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT STABLES

Les dépenses réelles prévisionnelles d'un montant de 5 308 000€ en 2020 sont prévues en 2021 à hauteur de **5 550 500€** soit + 4,60% (+ 242 500€). Cette évolution est due à une augmentation de l'enveloppe des dépenses imprévues (2020 : 150 000€ / 2021 : 350 000€).



### AUTRES CHARGES DE GESTION

Les autres charges de gestion courantes d'un montant de **996 500€** augmentent de 2,6%. Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **280 000€** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **495 000€** prévus. Les subventions aux associations restent identiques.

### ATTÉNUATIONS DE PRODUITS, CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES

Le montant total est de **112 000€**, soit en augmentation.

Cela correspond à la contribution de la ville au Fonds de Péréquation des recettes communales et intercommunales.

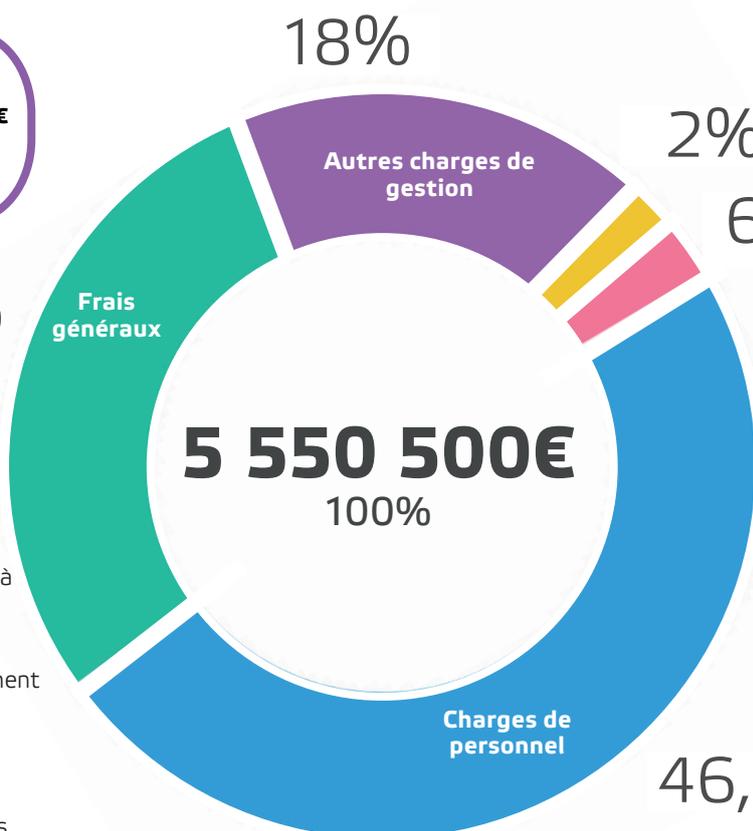
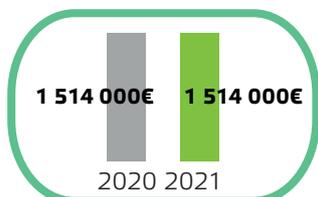


### FRAIS GÉNÉRAUX

Estimées à **1 514 000€** en 2020, les prévisions des charges à caractère général restent identiques, les dépenses supplémentaires liées à la COVID-19 ayant déjà été intégrées au budget en 2020 (100 000€).

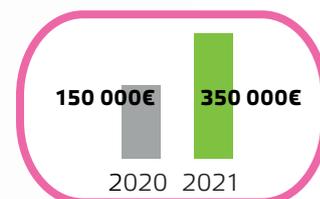
Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant, etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.

27,3%



### DÉPENSES IMPRÉVUES

En 2020, était prévue une enveloppe de **150 000€**. En 2021, **350 000€** ont été enregistrés.



### LES CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel sont estimées à **2 578 000€**, à savoir le même montant qu'en 2020.



# FONCTIONNEMENT

## DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE

Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2021 s'élèvent à **6 460 000€**, ce qui représente une évolution de 145 000€ par rapport au budget primitif 2020 (soit +2,3%).

### LES RECETTES DIVERSES

Elles sont de l'ordre de **45 400€** en 2021 et comprennent notamment le remboursement des assurances et les recettes exceptionnelles.

### LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

Elles s'élèvent à **858 800€** en 2021 contre 850 000€ en 2020. Ainsi, elles se stabilisent après 8 années de baisse consécutives.

### LES DOTATIONS DE COLMAR AGGLOMÉRATION

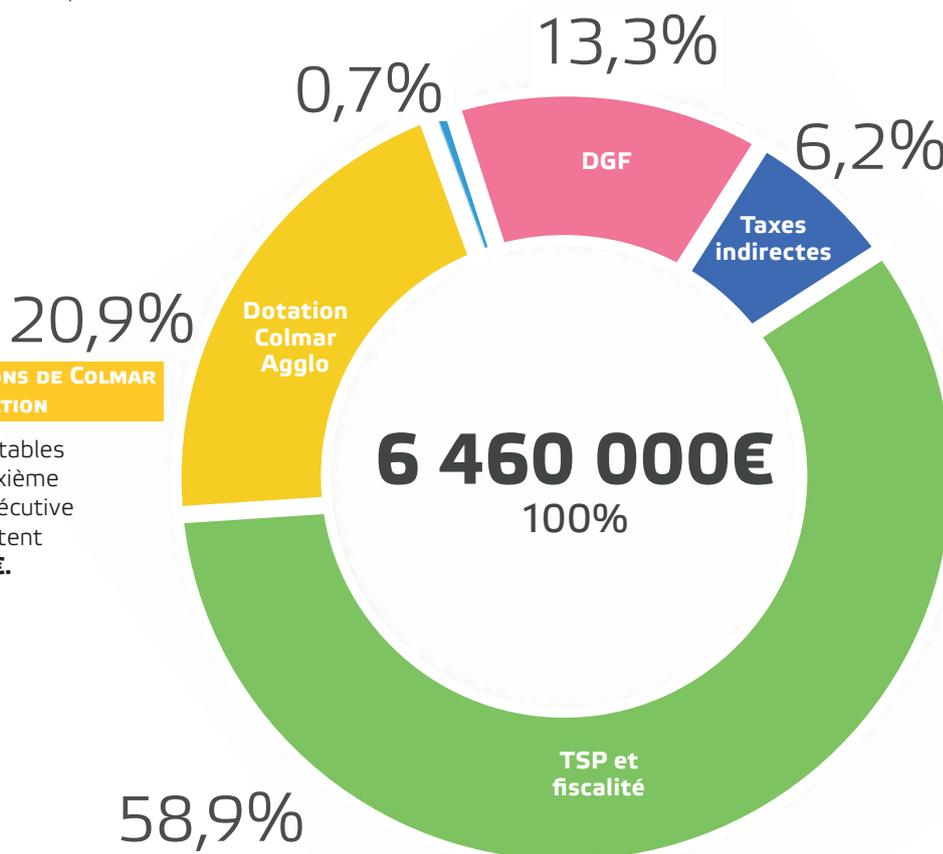
Elles sont stables pour la deuxième année consécutive et représentent **1 352 300€**.

### LES TAXES INDIRECTES

Elles sont de l'ordre de **397 000€** en 2021 et comprennent :

- **45 000€** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (45 000€ en 2020),
- **200 000€** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (204 000 € en 2020),
- **126 500€** pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (135 000€ en 2020),
- **25 500€** de Taxe sur les Pylônes Électriques (25 000€ en 2020).

Cette légère diminution (-2,9%) est dûe à un réajustement des prévisions de la taxe additionnelle aux droits de mutation.



### LA TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS (TSP) ET FISCALITÉ

La prévision de recettes fiscales pour 2021 est de **3 446 600€**, soit + 3,4% qu'en 2020. Ce sont les bases qui évoluent et produisent cette évolution, **les taux votés par la commune restant identiques**.

Les produits des services sont estimés à **137 700€** pour 2021 enregistrant une augmentation importante de + 36,1% due à l'augmentation prévisionnelle de la vente de bois.

Les « autres produits de gestion » représentent une recette attendue de **222 000€**, dont la baisse des recettes liées à la location des salles est neutralisée par les loyers issus des pôles médicaux.

# BUDGET 2021 :

## INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS RESTES À RÉALISER) SONT PRÉVUES À HAUTEUR DE 7 413 000€, COMPRENANT LE DÉMARRAGE DES PROJETS PLURIANNUELS PRÉVUS POUR LES 5 ANS À VENIR.



### ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - VOIRIE ET ESPACES VERTS

- Aménagement de la route de Colmar (maîtrise d'œuvre et 1<sup>ère</sup> phase) : **1 500 000€** (projet pluriannuel)
- Aménagement des rues Hirn, Haussmann et Herzog et du parvis de la mairie annexe : **1 100 000€** (projet pluriannuel)
- Aménagement du parc de jeux Acker, dont un city parc : **350 000€**
- Aménagement du square Herzog - parvis des églises : **340 000€**
- Achèvement des travaux rue Joffre : **300 000€**
- Travaux de voirie - divers : **280 000€**
- Chemins ruraux et forestiers : **40 000€**
- Réalisation d'un plan de déplacement doux : **20 000€**

### DÉPENSES DIVERSES

- Dépenses imprévues : **455 000€**
- Matériels roulants : **173 000€**
- Emprunts, annuités : **280 000€**

### PATRIMOINE COMMUNAL

- Toiture de l'église St Laurent : **350 000€**
- Restauration de la Chapelle Herzog : **200 000€** (projet pluriannuel)
- Travaux divers sur les bâtiments communaux : **200 000€**
- Travaux de restauration dans les écoles : **135 000€**
- Cimetière de Wintzenheim : **70 000€**

### ACQUISITIONS FONCIÈRES

- Réserves foncières : **200 000€**

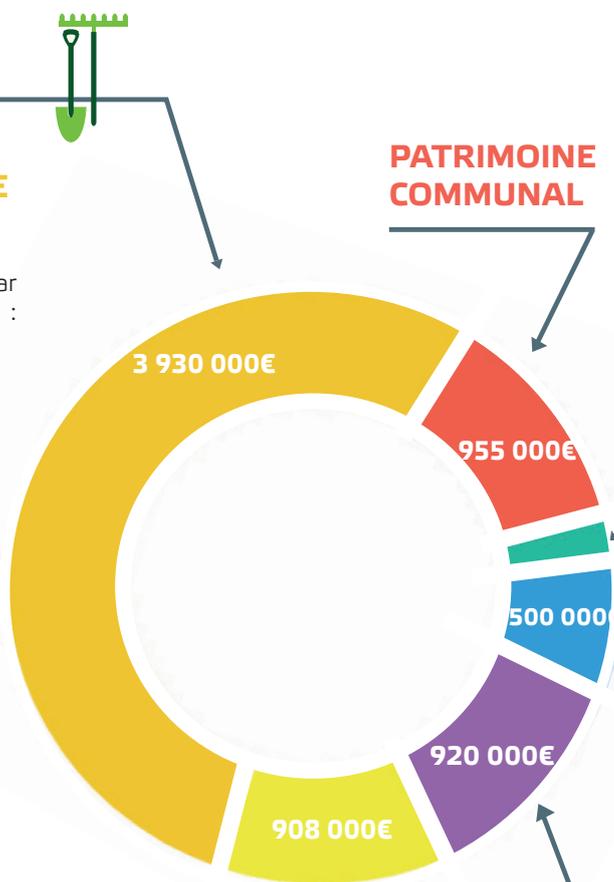


### SÉCURITÉ

- Mise en place de la vidéo-protection : **500 000€**

### ENFANCE JEUNESSE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

- Etudes et maîtrise d'œuvre pour la création d'un accueil périscolaire, d'une cantine et de locaux administratifs pour la communauté de paroisses : **720 000€**
- Création du relais lecture à Wintzenheim et Logelbach : **200 000€**



# COMMENT FINANCER CES INVESTISSEMENTS ?

En 2020, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à **2 454 406€**. Elles correspondent à l'achèvement d'une partie des projets engagés les années précédentes, tels que le pôle médical à Logelbach ou encore, la rue Joffre.

En 2021, plus de **8 000 000€** d'investissement sont prévus avec le démarrage du programme pluriannuel prévu.

## LES PROJETS SONT FINANCÉS PAR ...

### L'autofinancement

L'autofinancement correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année précédente.

L'autofinancement est encore une fois important. En effet, comme il a été dit auparavant, le budget est d'une grande stabilité, en prévision comme en réalisé, avec **4 644 913€** en dépenses et **6 764 084€** en recettes en 2020 et ce, malgré les dépenses supplémentaires liées à la lutte contre la COVID-19.

L'épargne nette, qui prend en compte les emprunts contractés, montre un autofinancement assez constant, qui était de **1 372 047€** en 2019 et de **1 582 357€** en 2020. Il permet de financer une partie des investissements.

### Un nouvel emprunt pour les projets 2020-2025

Pour mémoire, un emprunt de **4 000 000€** a été réalisé pour le pôle sportif en 2018.

A noter que l'on considère qu'un emprunt permet de faire participer le contribuable d'aujourd'hui et également celui qui utilisera l'équipement dans l'avenir, dans 10, 15 ou 20 ans. Il s'agit donc de faire participer l'utilisateur

d'aujourd'hui et celui de demain.

Un nouvel emprunt est envisagé pour financer les projets dont le montant reste à déterminer selon les engagements.

### Le remboursement de la TVA et les subventions

Le Fonds de Compensation de la TVA, c'est-à-dire la récupération de la TVA, représente **350 000€** en 2021.

Quant aux subventions des différents partenaires institutionnels (État, Région, Conseil Départemental, CAF), elles s'élèvent à **242 000€**.

La vente des terrains en zone d'activité économique représente une recette de **350 000€**.

Le produit de la Taxe d'Aménagement serait de l'ordre de **200 000€** de recettes.

### Les excédents et les recettes nouvelles de fonctionnement

L'excédent global (qui totalise les excédents de fonctionnement et d'investissement), issu des résultats constatés de 2020, s'élève à **5 432 842€** en 2021, ce qui permet de participer au financement des investissements à venir.

## EN 2020, SUR 100€ NOUS AVONS DÉPENSÉ...

**24€** pour l'entretien des espaces publics, les grands travaux de voirie, la voirie, les espaces verts et la propreté urbaine

**20€** pour l'enfance, la jeunesse, les écoles, la vie culturelle, sportive et associative

**14€** pour l'entretien du patrimoine communal dont les écoles, les salles communales, l'entretien des cimetières...

**13€** pour la construction et la rénovation de nouveaux bâtiments communaux

**9€** pour les services généraux de la mairie (finances, ressources humaines, communication...)

**8€** pour les services à la population (état civil, CCAS, sécurité, renseignements d'urbanisme, permissions de voirie...)

**7€** de taxes et charges financières (assurances...)

**4€** pour la coopération intercommunale

**1€** pour les études de type relevés topographiques, révision du P.L.U., étude de programmation...



## Les grands anniversaires

DU 01/12/2020 AU 31/03/2021

Âge	Naissance	Nom	Prénom
98 ans	18/03/1923	DE PIN	Marie-Catherine
96 ans	02/12/1924	GUTHMANN	André
90 ans	04/12/1930	CUCCHINI	Battista
90 ans	11/12/1930	GEIGER née GISIE	Augustine
90 ans	15/12/1930	HAUSHERR	Raymond
90 ans	16/01/1931	MERGEL née KLINK	Germaine
90 ans	17/01/1931	FREYBURGER née SCHILLE	Jacqueline
90 ans	17/02/1931	BERNARD née GANGLOFF	Marie
90 ans	20/02/1931	OUGIER	Claude
90 ans	25/02/1931	GALATI née MARCHESE	Caterina
90 ans	25/03/1931	LOHNER	Roger Xavier

## Noces d'Or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
16/01/1971	GRAFF Christian/GUIDAT Françoise
13/02/1971	THIEBAUT Philippe/PONCET Yvette

## Noces de Diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
30/03/1961	BERNHARD René/RAUH Marguerite

## Noces de Palissandre (65 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
27/12/1955	BAILLY Gilbert/JAEGY Marguerite
06/02/1956	KLOPFER Jean/MAURER Marie Louise

## SACS SOLIDAIRES POUR LES ÉTUDIANTS

Durant le mois de mars et après les boîtes de Noël, la municipalité a lancé l'opération «Tote Bag Solidaires», à reverser à la Communauté Solidaire Alsace (groupe Facebook), qui s'est ensuite chargée de les distribuer aux étudiants du secteur.

Mme SCHOFF, adjointe aux affaires sociales, a été fière de pouvoir remettre à la Communauté Solidaire Alsace les sacs solidaires pour les étudiants, collectés par Turckheim et Wintzenheim.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à cette action, de leur bel esprit de solidarité !



## UN DON GÉNÉREUX

La société Saint-Vincent-de-Paul de Wintzenheim a remis un don à l'association Résonance pour aménager un parc suspendu pour les nourrissons de la pouponnière du pôle Petite Enfance.

Ce nouvel aménagement répond aux besoins des enfants en termes de sécurité psychique, tout en offrant un cadre serein d'exploration. Du côté des professionnels, il permet de prévenir les maux de dos en mettant à leur disposition du mobilier adapté.

Merci à M<sup>me</sup> Schilder, Présidente de la société St-Vincent-de-Paul, pour ce financement solidaire. La remise du chèque a eu lieu en présence de Guy Zolger, Président, et Martine Burdloff, Vice-Présidente de l'association.



## UNE PERMANENCE ADMINISTRATIVE EN MAIRIE

Un groupe de bénévoles s'est constitué afin d'aider les citoyens dans le besoin à effectuer leurs démarches administratives (impôts...). Ces permanences débuteront en mai.

Compte tenu de la situation sanitaire, les personnes intéressées par cette aide sont invitées à prendre contact avec le service Accueil-Formalités administratives et action sociale au 03 89 27 94 94 afin de prendre un rendez-vous.

Pour toute demande urgente, les services de l'APALIB se tiennent à votre disposition au 03 89 23 23 02.

**À l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain, nous sommes à la recherche de bénévoles pour la tenue des bureaux de vote. Si vous souhaitez apporter votre aide, veuillez contacter le service Accueil et Formalités administratives au 03 89 27 94 94.**

## APPEL AUX GÉNÉREUX DONATEURS

Après une interruption en 2020, l'équipe de bénévoles de Wintzenheim souhaite poursuivre son engagement en reprenant à nouveau la quête à domicile en 2021.

Au regard de la situation sanitaire, les quêtes étaleront le passage à domicile de mai à fin septembre 2021.

Le cancer est la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité en France avec plus de 1000 nouveaux cas détectés par jour.

La crise sanitaire a eu des conséquences : votre soutien, qui était essentiel, est maintenant vital.



HAUT-RHIN

La Ligue contre le cancer est la première organisation non-gouvernementale française reposant sur la générosité du public et l'engagement des Ligueurs.

Ses actions : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir.

Merci à tous de réserver un accueil favorable à l'équipe de quêtes.

Vous pourrez également soutenir la Ligue en leur adressant directement votre don.

## LES NEWS EN BREF

En dépit du contexte sanitaire, la vie continue dans nos écoles. Au cours des vacances d'hiver et de printemps, les **travaux de réfection** des locaux scolaires, prévus pour l'année en cours, ont commencé (cf. page 13).

De **nouveaux équipements** sont inscrits au budget dont un téléphone mobile à usage professionnel attribué depuis février à chaque directrice ou directeur d'école.

Les **inscriptions** pour les futurs petite section de maternelle et de cours préparatoire sont closes depuis fin mars.

La décision d'une **fermeture de classe** à l'école Arc-en-Ciel et d'une ouverture à l'école Les Cèdres relève de l'Inspection Académique et est signifiée par les directions des écoles à la commune. Il ne reste à cette dernière qu'à adapter et équiper les locaux requis.

Le **transport scolaire** dans le quartier de Wintzenheim-centre sera assuré par 2 bus pour chaque rotation : un pour la ligne Colmar, un pour la ligne La Forge, comme cela est déjà le cas à 11h30. La municipalité et la commission scolaire ont opté pour cette modification en raison des difficultés liées à la suppression de la ligne Colmar et après concertation avec les délégués des parents d'élèves, Colmar Agglomération et la STUCE. Quelques modifications (horaires et arrêts légèrement déplacés) seront nécessaires et communiquées aux usagers. Cette solution permet de résoudre le problème d'accueil et d'encadrement des élèves utilisant le bus scolaire et arrivant à l'école bien avant son ouverture ou ne partant qu'à 16h30.

Dans le cadre du renouvellement de la **délégation de service public périscolaire**, un accueil dès 7h15

est intégré dans le cahier des charges. Le nouveau prestataire de ce service sera connu au mois de juin.

Après la période estivale, en septembre 2021, le **multi-accueil Pom' de Reinette** affiche «complet» à l'exception de quelques créneaux horaires isolés, notamment les mercredis. Les demandes d'admission pour les bébés habitant Wintzenheim ont toutes été satisfaites.

A l'**Espace d'Animations Arthuss**, les activités se poursuivent dans le strict respect des règles sanitaires. Les animateurs font toujours preuve d'une grande réactivité pour modifier les animations en fonction des nouvelles consignes liées à la pandémie ou aux conditions climatiques.

Lucette SPINIRNY

Adjointe déléguée à l'Enfance-Jeunesse

## VACANCES D'ÉTÉ À L'EAA

Le printemps fait son retour, et il est déjà temps de penser aux activités pour vos ados cet été. Pas de stress ! L'Espace d'Animations est là pour proposer à vos jeunes de 11 à 17 ans de nombreuses activités du 7 au 30 juillet 2021.

La diversité est au programme : BMX, sorties au parc d'attraction de Fraispertuis ou au Lac de Pierre Percée, Hydrospeed au parc des Eaux Vives de Huningue, paintball, lasergame, multisports, jeux d'eau et barbecue, nuit à la belle étoile, séjour d'une semaine au Pont du Metty à La Bresse. C'est sûr, ils ne s'ennuieront pas !

*Le programme entier et les modalités d'inscription seront disponibles sur [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr). Inscriptions à l'Espace d'Animations dès le 29 mai.*

**Renseignements : 09 67 30 72 45**  
[mbey@mairie-wintzenheim.fr](mailto:mbey@mairie-wintzenheim.fr)

## CLUB VOSGIEN : UN PREMIER ITINÉRAIRE SUR OUTDOORACTIVE

Depuis l'automne dernier le Club vosgien de Wintzenheim a mis un premier circuit de promenade sur l'application Outdooractive, site bien connu des randonneurs dans toute l'Europe et au-delà.



Il s'agit d'une balade intitulée « St Joseph, Chapelle des Bois, Monument Meyer », une sortie à destination des familles, à la découverte d'endroits insolites à proximité immédiate de notre ville. Une boucle de 4,8 kilomètres, 2 heures de marche tranquille, avec peu de difficultés, le dénivelé positif étant de 140 mètres.

Le circuit est présenté depuis son départ sur le parking au bord du chemin du Baerental, étape par étape, par de très belles photos, permettant de se repérer facilement avec son portable.

Le site de St Joseph, la Chapelle des Bois ou le Monument Meyer sont, tour à tour, visités avec en prime, de superbes paysages sur la plaine d'Alsace ou l'entrée de la vallée de Munster. Une

belle promotion pour notre cité, sachant que la publication a été consultée près de 500 fois en quelques mois et souvent téléchargée.

Le passage dans le discret vallon du Baerental est sûrement apprécié et permet de découvrir les traces de l'activité humaine d'autrefois : carrière de granit, murs de soutènement de terrasses, anciens vergers ou prés de fauche. L'oratoire St-Joseph ou le mémorial des incorporés de force sont des endroits propices au repos et à la méditation, l'occasion de se ressourcer dans un cadre bucolique. Autour de la Chapelle des Bois, le vignoble se présente sous ses plus beaux atours avec les terres ocres du Rotenberg et en contrebas l'opulente croupe du Grand cru Hengst.

D'autres circuits seront mis en ligne sur Outdooractive par le Club vosgien local qui, tout au long de l'année, balise et entretient les itinéraires de randonnée sur le massif du Hohlandsbourg et du Staufen.



## LES NEWS DE L'HARMONIE

La situation exceptionnelle qui se prolonge attriste les musiciens de l'Harmonie qui ne peuvent se réunir pour répéter, hormis les musiciens mineurs de la classe d'orchestre, qui ont le grand plaisir de pouvoir à nouveau répéter en présentiel depuis mi-février 2021, mais même pour ces derniers, aucun concert n'est possible pour le moment. Nous pouvons néanmoins relever quelques points positifs.

Les mélomanes peuvent écouter et réécouter le magnifique concert du Quatuor AVENA, ensemble de saxophones, enregistré à l'Arthuss, mis en ligne sur la chaîne Youtube de l'Harmonie et accessible à tous depuis décembre 2020, date à laquelle leur habituel concert de Noël aurait dû avoir lieu, avec en bonus une vidéo de présentation de l'agglomération de Wintzenheim pendant les fêtes de fin d'année.

Les musiciens ont également la possibilité d'assister chaque lundi à un rendez-vous « visio » organisé par le directeur, qui est constamment à la recherche d'autres solutions, mais tout est bien évidemment plus compliqué et moins satisfaisant que les répétitions en « présentiel ».

Le Marathon de Colmar aura lieu le 12 septembre 2021 et l'Harmonie Hohlandsbourg espère pouvoir participer à cette manifestation et à bien d'autres !

## SOLIDAIRES POUR LE MARATHON DE COLMAR



Le 12 septembre 2021 aura lieu le 6<sup>ème</sup> Marathon de Colmar... et Wintzenheim est une nouvelle fois partenaire de l'association Courir Solidaire, qui organise ce marathon.

Ils ont besoin de votre soutien, vous aussi rejoignez-les et devenez bénévole : <https://www.marathondecolmar.fr/benevoles/>

## FERMETURE DU PONT QUI RELIE LA RD417 À ZIMMERBACH

Un bureau d'études a été mandaté pour diagnostiquer l'état des ponts sur notre ban communal.

Une première réponse nous est parvenue concernant le pont situé sur la voie communale qui relie la RD 417 à Zimmerbach : les désordres constatés sont alarmants, pour ne pas dire catastrophiques.

Ces nombreux défauts ont amené le bureau d'études à classer l'ouvrage en 3U – S, la pire des classifications :

- «3U» revêt un caractère **URGENT** en raison de l'insuffisance de capacité portante de l'ouvrage ou de la rapidité d'évolution des désordres,

- «S» est une mention relative à l'urgence à entreprendre des travaux, qu'ils concernent ou non la structure, au regard de la sécurité des usagers.



Le diagnostic visuel suffit à ce bureau d'études pour dire que « l'état visuel est sans équivoque, et il est fortement conseillé de déconstruire et reconstruire.

*De plus, l'état de l'ouvrage ne permet pas de statuer objectivement sur la durée de vie ou sur la possibilité de se contenter de restreindre la circulation. »*

Au vu de tous les risques encourus, la conclusion générale de ce bureau d'études est :

### « FERMETURE À LA CIRCULATION SANS DÉLAI »

Vous l'aurez compris, il y a URGENCE !

Et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous sommes dans l'obligation de fermer cette route par la mise en place de plots en béton de part et d'autre du pont.



## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pendant les vacances scolaires d'hiver, des travaux ont été effectués par nos agents dans les écoles : peinture et mobilier à l'école Dame Blanche, lumières des couloirs de l'école Arc-en-Ciel. La peinture et les faux-plafonds ont été faits par une entreprise extérieure.

Cet excellent travail a été réalisé pour permettre aux enfants d'être toujours accueillis dans de meilleures conditions.



## SOYONS CONSOMM'ACTEURS : MANGEONS LOCAL

Pour être clair, plus le circuit est court, plus la qualité des aliments est préservée et la saisonnalité est respectée. Manger local, c'est aussi encourager l'économie locale, aider nos producteurs et sauvegarder des emplois dans les exploitations agricoles des environs.

**Plusieurs bonnes raisons de manger local :****Pour notre santé**

Les produits frais et de saison sont à l'apogée de leurs qualités nutritionnelles (maturité, fraîcheur, etc.). Choisis localement, les fruits et légumes récoltés pas plus de 24 heures avant leur commercialisation disposent de toutes leurs molécules bienfaitrices pour votre organisme.

**Pour vos papilles**

Le fait de récolter à maturité permet, avant tout, de consommer des produits ultra-frais et goûteux, ainsi que de redécouvrir des variétés locales et de se faire plaisir.

**Pour votre environnement**

Les produits récoltés localement circulent au plus sur quelques kilomètres à l'arrière du véhicule de votre producteur. A l'inverse des longues distances parcourues par les produits d'importation qui

présentent également un lourd bilan énergétique. Par ailleurs les produits locaux sont moins emballés, ce qui représente une économie de carton, de plastique et contribue à réduire les déchets. Enfin, pensez que l'agriculture locale entretient nos paysages.

**Pour votre territoire**

L'alimentation concerne aussi le territoire ! Consommer local, c'est prolonger le lien entre producteurs et consommateurs. C'est préserver la dynamique économique de nos agriculteurs en maintenant et en créant de l'emploi (production, transformation, logistique, etc.). Cela contribue aussi à préserver le savoir-faire local et artisanal. Vous savez ce que vous mangez et le producteur, l'entreprise ou le distributeur valorisent directement leur travail.

**Pour votre portefeuille**

La proximité directe du lieu de production permet de bénéficier de prix avantageux. Acheter les productions estivales ou hivernales en saison, c'est le moyen de se procurer des produits au moment où la production est la plus abondante et donc les prix au plus bas.

Dominique HEROLD,  
Adjoint délégué à l'environnement  
et au cadre de vie

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021****Demande d'inscription**

Renseignements et inscription **avant le 9 Juillet 2021** :  
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M<sup>me</sup> HUMBERT- 03 89 27 94 92

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

**Adresse du domicile :**

Rue ..... n° ..... étage .....  Droite  Gauche  Milieu

Ville : ..... Tél. : .....

**Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2021 dans la catégorie suivante :****1<sup>ère</sup> catégorie**

- Maisons avec jardin  
 Maisons sans jardin

**3<sup>ème</sup> catégorie**

- Commerces et artisanat

**2<sup>ème</sup> catégorie**

- Immeubles collectifs avec balcons,  
fenêtres ou espaces fleuris

**4<sup>ème</sup> catégorie**

- Jardins Familiaux ou potagers

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours (disponible en mairie) ainsi que les décisions du jury.

Fait à ..... le...../...../2021

## ARBRES : LOURDS DÉGÂTS CET HIVER



Les arbres d'alignement de nos rues, mais également les arbres de nos parcs et squares ont subi des pertes sans précédent cet hiver. Les chutes de neige en janvier, avec une neige chargée en eau, ont fait ployer puis casser leurs branches.

Le service espaces verts de la commune est intervenu sans discontinuer pendant plus de cinq semaines pour enlever les branches et les arbres présentant un danger. Puis, ils ont abattu ou retailé les arbres abîmés ou mutilés.

Certaines espèces, en particulier les pruniers à fleurs (*Prunus pissardii* «nigra») et les robiniers à fleurs (*Robinia pseudoacacia*) n'ont pas survécu, la plupart étant mutilés.

Sur l'ensemble des arbres de la commune, ce sont des pertes proches de 40% que le patrimoine arboré accuse.

Triste désolation, mais ce sont les lois de la nature.

Dans ce contexte d'amélioration de la prise en compte des arbres urbains, notre problématique actuelle est de trouver des espèces capables de s'adapter aux aléas climatiques, afin d'intégrer dans nos inventaires des indicateurs probant de nature en ville.



VIE MUNICIPALE

## GEOFFROY CAULLET, NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

**Arrivé le 1<sup>er</sup> mars 2021, Geoffroy Caullet a pris ses fonctions dans la commune de Wintzenheim, en qualité de chef du service de la police municipale.**

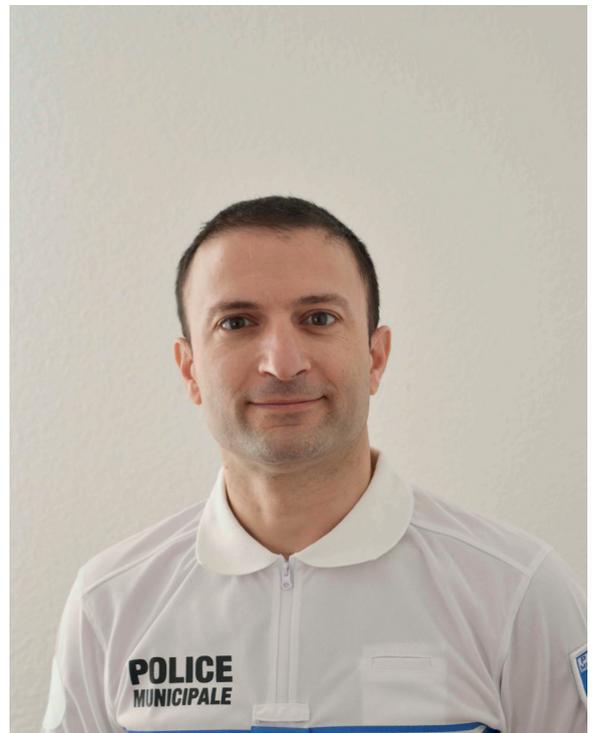
Originaire de Montbéliard, Geoffroy Caullet est âgé de 40 ans, marié, 3 enfants.

Une fois son bac S et DEUG de biologie en poche, il a intégré l'école de sous-officiers de la Gendarmerie Nationale à Châtelleraut (86).

Sa carrière débute à l'escadron de la gendarmerie mobile à Saint-Étienne-lès-Remiremont (88) pendant 10 ans, puis à la gendarmerie départementale de Munster (68), pendant 10 ans également. En 2014, il réussit l'examen technique d'Officier de Police Judiciaire, ce qui lui permet d'accéder au grade d'adjudant.

Aspirant à mieux concilier sa vie professionnelle et personnelle, il décide d'engager sa reconversion professionnelle en 2020 afin de quitter la gendarmerie pour intégrer la police municipale.

Une reconversion professionnelle en passe d'être réussie pour cet ancien militaire qui avait également envie d'orienter son métier vers plus de proximité avec la population.



## DU MOUVEMENT DU CÔTÉ DES AGENTS MUNICIPAUX

Depuis janvier 2020, de nouveaux agents sont venus renforcer les effectifs de la mairie :

- **Laetitia Kempf**, secrétaire du Maire, remplace Nicole Vorburger, qui a fait valoir ses droits à la retraite,
- **Sandrine Durand**, en tant que référente adjointe de l'Espace Animations Arthuss,
- **Jean-Bernard Bazin**, en tant qu'animateur de l'Espace Animations Arthuss,
- **Narcisse Demange**, au poste de menuisier, suite au départ de José Schwaller,
- **Mélanie Schneider**, au service Finances, remplace Marie-Christine Mann, qui a fait valoir ses droits à la retraite,
- **Geoffroy Caullet**, à la tête de la police municipale, remplace Fabienne Blanco, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 20/11/2020

- Désignation du secrétaire de séance
- Décision de tenir le Conseil Municipal à huis clos
- Débat d'Orientation Budgétaire 2021 du Budget Principal de Wintzenheim
- Débat d'Orientation Budgétaire 2021 du budget annexe de la RMACTW
- Décision Modificative n°1 du Budget Principal 2020
- Approbation de l'enveloppe indemnitaire globale des indemnités des élus
- Approbation de la majoration des indemnités des élus
- Subvention exceptionnelle à l'Association des Maires des Alpes-Maritimes
- Maintien de la compétence PLU au niveau communal
- Approbation du projet de construction d'un accueil périscolaire et des locaux pour la communauté de paroisse sur le site de l'actuel presbytère
- Motion pour la protection du petit commerce de proximité et de centre-ville
- Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

## SÉANCE DU 18/12/2020

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2020
- Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2020
- Adoption du Budget Primitif 2021 de la Ville
- Adoption des taux d'imposition communaux 2021
- Adoption du Budget Primitif 2021 du budget annexe de la RMACTW
- Adoption du budget forêt 2021
- Fixation des modalités et de la durée d'amortissement des immobilisations des budgets
- Admission en non valeur de créances irrécouvrables
- Approbation de la convention relative à l'opération de mise en souterrain des réseaux aériens avec Orange concernant la rue Joffre
- Approbation de la co-garantie communale au profit de Coopérative CAH pour un emprunt contracté auprès de la CDC
- Avenant à la convention d'objectifs 2020-2023 avec l'école de musique
- Approbation de la convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec Colmar Agglomération
- Vente de la parcelle 570-69 section 27 située dans la zone d'activité économique Europe à la SCI JOMALI
- Changement de noms des rues
- Rapport d'activité 2019 de Colmar Agglomération
- Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

## SÉANCE DU 12/03/2021

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2020
- Compte de gestion du Budget Principal 2020
- Bilan foncier 2020
- Election du Président de la séance pour le point 6 et le point 11.
- Approbation du Compte Administratif du Budget Principal 2020
- Affectation des résultats du Compte Administratif 2020 au Budget Supplémentaire 2021 de la ville
- Approbation du Budget Supplémentaire du Budget Principal 2021 de la ville
- Approbation des subventions 2021 aux associations
- Compte de gestion 2020 du Budget annexe de la RMACTW
- Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget annexe de la RMACTW
- Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2021 de la RMACTW
- Approbation du Budget Supplémentaire 2021 du Budget annexe de la RMACTW
- Subventions exceptionnelles aux entreprises pour les modifications liées au changement de nom des rues décidé par la commune
- Tarif de vente de bois
- Modification du tableau des effectifs
- Adoption des modes de concertation de la modification simplifiée n°6 du PLU
- Modification du numéro de la parcelle n°570-69 par le n°586-69 dans la vente d'un terrain à la SCI JOMALI
- Création du Comité Consultatif pour la valorisation du Parc de la Forge
- Création du Comité Consultatif pour l'aménagement de la route de Colmar
- Adhésion au Label Espace sans tabac de la Ligue contre le Cancer
- Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

# Parole aux groupes

## GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

### Un an déjà !

Couvre-feu, confinement, distanciation, soit, mais pour vaincre, soyons unis.

Dans ces moments difficiles, beaucoup d'entre nous se sont trouvés porteurs d'idées, de projets, d'actions d'entraide et de secours. Et surtout, beaucoup ont fait preuve d'élan de solidarité envers leur prochain, voisin ou inconnus ; comme quoi dans la difficulté se trouve la générosité !

Il est heureux en ces temps gris de faire briller une petite flamme : celle de plus de respect envers tous et surtout envers les gens qui n'ont jamais arrêté d'être à notre service, personnel de santé, de service, de commerce de proximité et bien d'autres encore.

Nous avons tous l'espoir que bientôt nous pourrions à nouveau «vivre». Mais il ne faudra surtout pas oublier et tirer les leçons de cette épreuve pour avancer. Il faudra aussi se souvenir combien la nature était belle au sortir du confinement. Car elle mérite aussi notre respect, cette nature qui chaque jour nous offre tant de joies !

Depuis mars 2020, l'équipe du Maire n'a rien oublié. Malgré les tracas et péripéties, elle reste présente sur le terrain et mène les projets qui feront le bien-être des habitants: nouveau périscolaire, sécurisation de la route de Colmar, mise en place de feux tricolores, fin des travaux rue Joffre, début des travaux rues Hirn et Haussmann, etc.

Cette équipe est et restera active, quoiqu'il arrive, et mènera ses projets de campagne à bon terme, en étant à l'écoute des citoyens et dans le Respect de chacun !

Pour le Groupe : Patrice DUSSEL

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Camille GROSSE, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

## GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Cela fait plus d'un an que vous nous avez accordé votre confiance par vos nombreux suffrages (915 sur 2345) et nous en sommes honorés. Fidèle à nos engagements, nous travaillons avec bon sens dans l'intérêt de tous les habitants de Wintzenheim. Chaque point ou dossier qui nous a été soumis a fait l'objet d'un examen rigoureux et objectif ce qui nous a conduit à valider plus de la moitié des délibérations (Sur 509 votes : 58% pour, 25% contre, 17% abstention). Nous avons émis de nombreuses propositions, malheureusement souvent éconduites par la majorité alors qu'elles n'avaient pour seul but votre mieux vivre. Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous portez, déjà nombreux, en nous contactant par mail : wintzenaime@gmail.com ou en nous suivant sur notre page Facebook : Wintzen'aime pour vous, avec vous. Les beaux jours arrivent, profitez-en...

Pour le groupe : Jean-Marie MULLER

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle PFLEGER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

## INFORMATION DES GROUPES : M<sup>ME</sup> BUEB QUITTE SON GROUPE

« Je vous informe de mon souhait de me séparer de mon groupe Wintzen'aime pour vous avec vous car je ne suis plus en accord avec les idées et mode de fonctionnement de l'équipe de Claude KLINGER-ZIND. Ma voix n'était pas entendue au sein du groupe. C'est la raison pour laquelle je souhaite rester au Conseil Municipal de manière indépendante mais toujours au service des habitants. » Corinne BUEB

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

## LES SERVICES DE LA POSTE À LOGELBACH



La Poste de Logelbach, située 1 rue Adolphe Hirn 68124 Logelbach propose l'ensemble des opérations postales et bancaires, ainsi que l'offre de La Poste Mobile (téléphonie et Box internet).

### Nouveaux horaires d'ouverture depuis le lundi 29 mars 2021 :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- Le samedi de 9h à 12h,
- Fermé le mercredi.

Les conseillers financiers reçoivent toujours les clients sur rendez-vous pour les conseils bancaires, prévoyance, assurances, placements, crédits...

Au bureau de Colmar Pasteur – ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

Un conseiller spécialisé Courrier / Colis pour les clients professionnels est également disponible à La Poste de Colmar Champ de Mars, 34/36 avenue de la République.

Contact : virginie.ambiehl@laposte.fr

*Les facteurs sont présents 6 jours / 7 sur la commune. Ils distribuent courriers et colis, peuvent également vendre des timbres sur demande et rendre de nouveaux services de proximité, comme les visites régulières au domicile des personnes âgées.*

*La plupart des opérations peuvent également être effectuées sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) : affranchissement et expédition de courrier et colis, envoi de lettre recommandée, achat de produits postaux, opérations bancaires...*

Pour toute question : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) ; accueil téléphonique au 36 31 / pour un rendez-vous avec un conseiller financier composer le 36 39.

# AGENDA\*

## Sorties

08.05	<b>CHALLENGE D'ÉCHECS</b> de la Dame Blanche Halle des fêtes
09.05 de 8h à 13h	<b>CONCOURS DE BATTERIE</b> École de Musique et de Danse Auditorium de l'Arthuss
15.05 à 8h30	<b>JOURNÉE CITOYENNE</b> Halle des fêtes
Du 17.05 au 26.06	<b>MARATHON MUSICAL</b> École de Musique et de Danse
30.05 à 20h	<b>CONCERT</b> de l'École de Musique et de Danse Auditorium de l'Arthuss
05 et 06.06	<b>RENDEZ-VOUS AUX JARDINS SUR LE THÈME «LA TRANSMISSION DES SAVOIRS»</b>
06.06	<b>MARCHE POPULAIRE</b> 2A2M Halle des Fêtes
13.06	<b>SENTIER ARTISTIQUE</b> École de Musique et de Danse Rues de Wintzenheim
21.06	<b>FÊTE DE LA MUSIQUE</b> Rues de Wintzenheim
23.06 à 20h	<b>CONCERT DE MARIKALA</b> Auditorium de l'Arthuss

## Commémorations

24.05	<b>JOURNÉE DU SOUVENIR DU CMJ &amp; ADEIF</b> Chapelle des Bois
-------	--

## Vie Politique locale

20 et 27.06	<b>ÉLECTIONS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX</b> Halle des fêtes – Gymnase scolaire – Gymnase Ungerer – Chalet App
-------------	--

## Solidarité

01.06 de 16h à 19h30	<b>DON DU SANG</b> Salle Laurentia
-------------------------	---------------------------------------

\*Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

**MAIRIE DE WINTZENHEIM\***

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim  
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95  
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr  
Site web : www.ville-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h

Mardi 8h-14h30

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h

Vendredi 8h-12h

**MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH\***

2 rue de la Gare 68124 Logelbach  
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69  
E-mail :

annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr

Heures d'ouverture :

Jeudi 14h-19h

**URGENCES**

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Wintzenheim

6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

**POLICE MUNICIPALE  
ET OBJETS TROUVÉS**

Tél : 03 89 27 94 97

E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

**DÉFIBRILLATEURS**

Deux appareils sont installés dans la commune :

- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre

- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

**GAZ\***

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

**COLMARIENNE DES EAUX\***

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

**ENEDIS\***

Tél. : 09 69 32 15 15 du lundi au samedi de 8h à 20h. Dépannage : 09 726 750 68.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

**URGENCES RMACTW**

Mairie – Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98, aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

**ORDURES MÉNAGÈRES**

La collecte en est assurée

- le lundi pour les bio déchets

- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

**DÉCHETTERIES\***

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30.

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 8h à 17h et le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30

- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès  
aux déchetteries**

**COLLECTE DE VERRE ET PAPIER**

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS  
SPÉCIAUX**

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

**SERVICE SOCIAL****Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans  
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER  
Sur RDV :

Tél. : 03 89 30 23 16

Fax : 03 89 77 47 03

E-mail : gerontomunster@cg68.fr

**Centre médico-social**

19 rue Clemenceau  
68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 05 98

**LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES****À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"

1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11

Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02

Directeur : M. JARDY

**À Logelbach**

École Maternelle "Les Nénuphars"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11

Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17

Directrice : Mme MIDON

**LE COLLÈGE PRÉVERT**

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 02 03

Principal : M. ROQUE

**LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"**

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 09 57 29 15 57

Directrice : Mme MANROUBIA

**LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"**

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr

Responsable : Mme IACONIS

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 03 89 27 72 30

E-mail : larecreationlog@orange.fr

Directrice : Mme BOURSE

**LE RELAIS D'ASSISTANT(E)  
MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC**

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 25 40

E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr

Responsable : Mme BAUDOUIN

  
**Journée  
Citoyenne**  
à Wintzenheim  
5<sup>ème</sup> édition

Tous  
ensemble,

agissons pour notre cadre de vie  
en participant à cette journée  
qui aura lieu le

**Samedi 15 mai 2021**

**13**  
chantiers  
prévus

Animations  
pour les  
enfants

Repas  
de midi  
offert



Talon-réponse disponible à la mairie, sur le site internet et le Facebook de la ville

Renseignements-inscriptions au 03 89 27 94 89



Ville de Wintzenheim



Auchan



Et les boulangeries Fuchs, Jeckert et la Banette